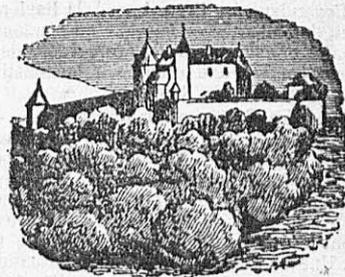




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE ROMONT: BULLE art. 9³⁰ 11⁴⁷ (d. j. t. 14³²) 15⁰⁵ 20¹² - BULLE, dép. 7²³ (7³⁸) 10-- 13⁰⁸ 17⁵⁸

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Esprit d'initiative. Franchise. Courage de ses opinions

On entend de partout s'élever des plaintes amères contre la veulerie des caractères, l'hypocrisie et la duplicité des hommes de notre temps.

Considérons un instant l'origine et l'intensité du mal et les moyens de l'enrayer.

La société actuelle favorise souvent cette dépravation de l'honnêteté personnelle en récompensant matériellement la ruse et la fourberie. Diverses classes de citoyens qui, pour me servir d'un terme vulgaire mais vigoureux, « mangent au râtelier de l'Etat », ont pour obligation fondamentale, quel que soit d'ailleurs leur sentiment intime, de professer le credo gouvernemental. Ceux-là n'ont plus de conscience propre, du moins officiellement. D'autres citoyens sont à la solde d'établissements ou d'institutions qui leur imposent de penser comme pense le maître. D'autres encore sont à la merci d'un milieu étroit et borné aux fantaisies duquel ils doivent bien se plier s'ils ne veulent s'exposer à ne plus pouvoir gagner leur pain.

La société aurait tort de se plaindre de ces catégories de gens qui produisent à jet continu des sujets atteints d'anémie morale et d'indifférence totale en face du mensonge ou de la vérité. C'est elle seule qui est la grande coupable. On ne saurait exiger un effort considérable de volonté d'un citoyen que l'on a petit à petit chloroformé ou qui, depuis des années, s'est habitué à ne plus penser et à ne plus agir dans le domaine de la chose publique. On ne respecte pas assez, dès le bas âge, l'individualité des caractères et à vouloir les couler dans un moule uniforme on arrive à leur enlever tout ce qui eût pu en être la force, la puissance créatrice et l'originalité. C'est là surtout que nous dépassent les Américains. Aussi, ne faut-il point s'étonner des merveilles qui voient le jour dans la jeune et vigoureuse Amérique. Les individus forts ont fait les Etats forts. C'est pourquoy au pays de Colomb le gouvernement ne gouverne pas, mais administre et l'initiative personnelle y engendre le progrès et le progrès y engendre la prospérité.

Il est au sein même des classes qui ont le privilège de s'appeler indépendantes de funestes exemples de veulerie qui produisent une fâcheuse impression dans la masse des « enchaînés ». Contaminés au contact de l'hypocrisie officielle, ces citoyens n'ont su ou pu réagir. Ils ont bien encore la notion exacte de la justice, des mesures qu'il faudrait prendre, des paroles qu'il faudrait dire, des actes qu'il faudrait poser. Mais il leur manque la force d'âme et la peur de rencontrer un obstacle, un sentiment différent, un choc d'idées fait taire ces lèvres qui ne demanderaient qu'à parler de l'abondance du cœur. Faut-il s'étonner dès lors que les relations sociales deviennent ennuyeuses, compliquées et dépourvues du charme de la loyauté et de la précision? L'éprouve toujours un sentiment de dégoût moral quand je me trouve en face de ces situations que l'on éclaircirait avec une once de franchise et quelques grammes d'indépendance de caractère et qu'on laisse

s'embrouiller ou s'aiguiller sur une voie injuste ou erronée parce qu'on n'ose pas prendre la décision dictée par la simple logique. Ceux qui se sont donné pour devise « ne pas se compromettre » font un mauvais calcul: ils abandonnent leur part d'influence sociale au caprice d'un podestat quelconque, autorisent la tyrannie et risquent précisément de se compromettre, parce que toute attitude douteuse provoque la méfiance, et de compromettre en même temps les idées qu'ils servent en attirant sur elles le mépris des honnêtes gens.

La démocratie ne s'accommode pas de cette fausse politesse qui consiste à cacher son point de vue quand il n'est pas conforme à celui du voisin, à se taire quand il faudrait parler et à parler quand on avancerait autant de se taire.

La vie sociale n'est possible et de belle harmonie que par le sacrifice à la communauté d'une part de la personnalité de tous les individus qui la constituent. Mais il faut se souvenir, là comme ailleurs, que « donner et reprendre ne vaut » et que les relations d'individus à individus, de classes à classes, de partis à partis doivent reposer sur des principes de loyauté et de franchise qui seuls peuvent assurer à la société le bien-être et le progrès.

C'est à la société de favoriser l'éclosion de cette droiture de caractère qui manque de plus en plus aux hommes de notre temps. Il est nécessaire pour cela qu'elle ne flatte ni ne couronne la ruse, la duplicité et la fourberie, qu'elle accorde asile à toutes les opinions d'ordre et n'oblige point les individus à paraître autres qu'ils ne sont. Il est aussi nécessaire que les élites prêchent d'exemple et que les citoyens auxquels la fortune ou leur situation sociale confèrent une indépendance plus grande aient le courage de leurs opinions et soient les piliers de la liberté de penser et d'agir dans le cadre de l'ordre établi.

On dit parfois que le peuple fribourgeois manque d'énergie et se laisse conduire comme un agneau que l'on mène à la boucherie. A-t-on jamais travaillé par la parole et par l'exemple à lui procurer cette indépendance de jugement que l'on souhaiterait de trouver chez lui? Y.

Petite Revue.

ÉTRANGER

Les relations franco-américaines.

— Une nouvelle divergence a éclaté entre les Etats-Unis et la France au sujet des tarifs douaniers.

Ces deux nations se sont rendu mutuellement d'inappréciables services, puisque l'une a collaboré à la naissance de l'autre et que cette dernière a assuré à son amie la victoire à un moment décisif de son existence. L'autre jour encore, la France ménageait une réception des plus accueillantes aux légionnaires d'Amérique et les porte-parole de la Légion assuraient leur hôte de l'éternelle sympathie de la nation qu'ils représentaient. Et voilà qu'au lendemain surgit un grave différend.

Il subsistera donc toujours entre ces deux peuples le fossé que creuse la différence des conceptions sociales et politiques. La France vit par l'idée et pour l'idée; l'Amérique vit surtout pour assurer à ses ressortissants la primauté économique et les moyens de dominer le monde par la finance et le bien-être individuel. Cet immense pays qui produit et exporte presque tous les articles que l'on trouve sur les marchés mondiaux est doué d'une organisation particulière. Ses nombreux

Etats se sont donné un gouvernement qui a pour mission essentielle non pas de gouverner mais de rechercher les moyens de faire de l'Amérique une nation privilégiée et des Américains des millionnaires. En dehors de ces considérations matérielles, ils n'ont voulu accorder au pouvoir central que le minimum des prérogatives qui sont habituellement octroyées aux gouvernements et les principes universellement en cours à Washington vont souvenement en cours de ceux qui régissent les relations internationales.

C'est le cas dans l'actuel conflit douanier franco-américain.

Par décision des Etats, le gouvernement américain a élevé les droits d'entrée sur nombre de produits étrangers dont beaucoup sont portés aux Etats-Unis par la France. Cette dernière, pour ne pas se trouver en état d'infériorité, se dispose à prendre la même mesure.

Et Washington se fâche tout rouge et demande à Paris que l'on place l'Amérique sur le pied de la nation la plus favorisée, c'est-à-dire actuellement de l'Allemagne. Les mesures de protectionnisme qui font l'avantage de la production américaine assurent à la fois au pays le maintien des hauts salaires et la faculté d'une exportation facile et assurée. Si l'Amérique, créancière de nombreux Etats dans toutes les parties du monde, a réussi à imposer ses décisions jusqu'ici, elle doit maintenant reconnaître que les circonstances ont changé et que l'infériorité subie par les autres nations ne saurait se prolonger sans un grave préjudice pour leur activité économique et leur indépendance politique.

Le Temps écrit à ce sujet:

« La mesure pour le moins inattendue prise par le département du Trésor, à l'insu, paraît-il, du Secrétaire d'Etat qui a le contrôle des relations extérieures des Etats-Unis, mesure tendant à augmenter spontanément les droits de douane sur un certain nombre de produits d'exportation française, a tout le caractère, à première vue, d'un geste inamical. Il faut attendre de connaître avec toute la précision désirable dans quel esprit le gouvernement américain entend appliquer cette décision avant de définir la situation nouvelle qui se trouvera créée par là, mais ce qu'il importe de souligner dès à présent, c'est que l'opinion française, surtout au lendemain de la chaleureuse réception faite à Paris à l'Américain Légion qui récréa l'atmosphère des plus belles heures de l'amitié franco-américaine, est péniblement impressionnée par une attitude et des exigences que l'on réussira difficilement à justifier par le seul souci de défendre de légitimes intérêts. Il faut souhaiter que les négociations normales entre Paris et Washington n'en soient pas compromises. » P. S.

Le volcan balkanique.

— Le nouvel et grave incident survenu entre la Bulgarie et la Serbie fait craindre de nouvelles complications.

L'assassinat du général serbe Kovatchévitch par des bandes de comitadjis bulgares ne saurait être imputé au gouvernement de Sofia. Cependant, il paraît que ce dernier est impuissant à réprimer l'action des terroristes promacédoniens et les journaux serbes demandent à ce que des mesures soient prises pour protéger la vie des habitants de la Serbie méridionale. La Pravda écrit entre autre: « Il est superflu d'insister sur l'existence d'une organisation qui se donne pour but de troubler la paix dans les Balkans et de contrecarrer la politique d'amitié poursuivie ces derniers temps par les représentants autorisés de la Bulgarie et de la Yougoslavie. » D'autre part, le président du Conseil Bulgare, dans un interview, a déclaré qu'il était absolument faux de prétendre que la politique de la Bulgarie ait évolué et affirme que son pays est désireux d'arriver à la liquidation de tous les malentendus afin de progresser dans la voie du rapprochement avec la Serbie.

La nouvelle et regrettable activité des comitadjis bulgares doit être combattue énergiquement et il faut espérer, si cela est nécessaire, que la Société des Nations saura prendre à temps les mesures qu'imposent les circonstances afin d'éviter le retour d'une tension telle que celle d'où naquit en 1914 le conflit mondial.

Les Anglais confèrent.

— Les conservateurs anglais viennent de tenir une importante conférence où a été envisagée la situation de l'Angleterre en face de ses obligations intérieures et extérieures.

Ils ont décidé d'accorder le droit de vote aux femmes dès l'âge de 21 ans. Ainsi, les Anglais vont être mises, dès l'an prochain, sur un pied d'égalité politique absolue avec le sexe masculin. Au sujet de la discussion sur la crise économique, M. Baldwin a déclaré que la situation de l'Angleterre s'est sensiblement améliorée, bien que la nation ressent encore profondément les blessures de la grande grève de charbonnages.

Passant dans le domaine de la politique étrangère, le ministre s'est contenté de faire une allusion à la politique britannique à Genève et a cité les paroles suivantes du docteur Nansen:

« La Grande Bretagne hésite à accroître ses engagements. Nous nous rendons tous entièrement compte que c'est principalement parce qu'elle envisage si sérieusement ses engagements actuels qu'elle désire vivement n'affaiblir en aucune façon son pouvoir d'y faire honneur en en contractant de nouveaux. »

Le Labour Party a également tenu une réunion au cours de laquelle fut votée une motion condamnant la politique étrangère du gouvernement conservateur comme n'étant pas « de nature à favoriser la paix mondiale et l'entente mutuelle surtout en ce qu'il continue à combattre toute proposition en vue d'un traité général d'arbitrage et de sécurité, et qu'il refuse de signer la clause facultative du document établissant la cour internationale pour le règlement par voies juridiques de tous les différends internationaux. » La même motion affirme également que l'attitude anglaise à Genève a été le principal obstacle à l'extension du mouvement en faveur de l'arbitrage.

Herriot, le démagogue.

— Nous connaissons depuis longtemps l'actuel ministre de l'instruction publique de France, M. Herriot. Nous savions que les pitouettes ne lui coûtent guère et qu'il ne déroge pas, à l'occasion, à parler rouge.

Il vient cependant de prononcer une phrase par trop sottise et provocante: « Il n'en coûtera que 58 millions pour remplacer, parmi les 150,000 élèves de l'enseignement secondaire, les petits paresseux, fils de riches, par les petits travailleurs, fils de pauvres. »

C'est ainsi que le ministre présente son nouveau projet d'enseignement secondaire gratuit qui, selon les calculs de son auteur, amènera presque forcément les catholiques à falloir envoyer leurs enfants dans les écoles sans Dieu.

Quelle argumentation! Le « Temps » s'indigne d'un tel langage dans la bouche d'un ministre en fonction. On se dirait en présence d'un de ces prophètes du « grand soir » qui gesticulent devant une assemblée de forcenés ou au sein de la populace de la Commune de Paris. Comme si l'on ne trouvait des travailleurs et des paresseux dans toutes les classes de la population.

Il est vrai que les élections approchent et que le moment est venu de jeter la poudre aux yeux des citoyens crédules. Mais livrer publiquement d'aussi formidables provocations au bon sens est d'une non moins formidable audace!

Unitaire ou fédéraliste.

— Un mouvement assez important se dessine actuellement en Allemagne en faveur de la création d'un Etat unitaire. Plusieurs des « pays » qui constituent le Reich sont très serrés au point de vue financier et l'on affirme même que la Hesse, acculée à la faillite, aurait demandé à être érigée en « pays d'empire », gouverné par des délégués du pouvoir central. Les partisans de l'unitarisme rolevont que l'Allemagne actuelle compte 66 ministres et 2,400 députés et que le nombre des employés est énorme. La création d'un Etat unitaire permettrait une importante réduction de ces divers effectifs. M. Luppe, bourgmestre de Nuremberg, présente même un projet de révision de la Constitution supprimant l'existence des « pays » en faveur du Reich.

Cependant, les Etats du sud, la Bavière surtout, défendent avec énergie leurs autonomies locales et considèrent les propositions des unitaires comme une atteinte à la constitution et à l'existence du Reich.

La révolution au Mexique. — Le mot n'est pas forcé, puisque les dernières nouvelles nous apprennent que treize Etats sont en rébellion ouverte contre le gouvernement.

D'ailleurs, les renseignements sont contradictoires, suivant qu'ils viennent du gouvernement fédéral ou de Washington ou de Chicago. Une chose est certaine : la situation est grave et pourrait entraîner les suites les plus imprévues, car les Etats-Unis ont l'œil ouvert sur ce qui se passe au Mexique.

Les persécutions religieuses avaient semé de profondes divisions dans le pays. D'un côté c'étaient les démocrates qui voulaient en finir avec l'influence religieuse et politique de nombreux prêtres d'origine espagnole ; de l'autre, les masses populaires, très attachées à leurs traditions religieuses et que les mesures d'exception inaugurées par le président Callès ont froissées dans leur sentiment intime. A ces troubles politico-religieux vient s'ajouter la perspective des futures élections présidentielles. La fonction de président constitue au Mexique presque une dictature et plusieurs généraux s'approprient à entrer en lutte avec le président Callès. L'un des concurrents, deux peut-être, ont été déjà passés par les armes. Mais il en reste et l'attitude énergique du gouvernement, qui exécute, après un jugement sommaire tous les rebelles qui tombent sous sa main, semble créer une tension de plus en plus grande et étendre le champ de la rébellion.

Comme préface aux élections de l'année prochaine, il est permis d'affirmer que la révolution actuelle promet de tristes jours au Mexique. L'exemple du Mexique devrait servir à d'autres pays plus rapprochés de nous et leur apprendre que la méthode forte, n'importe dans quel sens, n'est pas celle qui assure au pays bonheur et prospérité.

Italie et Saint-Siège. — Dernièrement a eu lieu la remise à l'ordre franciscain du couvent d'Assise, enlevé par le gouvernement italien il y a une soixantaine d'années. C'est un nouveau geste qui honore le gouvernement de Mussolini et rapproche l'Italie du Vatican. Cependant, il en est qui vont trop rapidement en besogne et voient arriver déjà le jour de la définitive réconciliation. On affirme même, dans certains milieux, que telle serait actuellement la grande préoccupation du Duce.

Cette perspective ne doit cependant point être entrevue pour le moment, car elle laisse supposer forcément la renonciation par l'Italie à une partie de ses territoires. Or, tel qu'est connu M. Mussolini, une pareille détermination ne semble pas devoir convenir à ses vues impérialistes.

Les rapports polono-lithuaniens. — Ils ne s'améliorent pas, au contraire. Le gouvernement polonais avait essayé d'accorder aux minorités lithuaniennes toutes les faveurs possibles, dans l'espoir que cela faciliterait les relations de bonne harmonie entre Polonais et Lithuaniens vivant côte à côte. Des écoles lithuaniennes furent ouvertes, des sociétés fondées, des collèges construits. Des facilités furent accordées aux populations des régions frontalières. M. Pilsudski comptait ainsi faire disparaître à la longue l'animosité existant.

Il n'en fut rien. Le gouvernement de Kowno n'usa point de tels ménagements à l'égard des minorités polonaises habitant la Lithuanie. Il rendit au contraire des ordonnances supprimant l'existence des écoles polonaises et enlevant à la population polonaise les droits élémentaires garantis aux minorités par les traités internationaux. C'est pourquoi le gouvernement polonais vient de décider des mesures de représailles vis-à-vis de la seule partie de la minorité lithuanienne qui agit « ostensiblement contre l'Etat polonais ». Vingt neuf écoles lithuaniennes ont été fermées et ce fait et treize mineurs arrêtés.

(Lire la Revue suisse dans la deuxième feuille.)

BIBLIOGRAPHIE

L'horaire de poche « Indicateur bernois » du chemin de fer des Alpes bernoises Berne-Lötschberg-Simplon a été réédité pour le 1^{er} octobre. Cet horaire très commode se trouve partout, notamment aux guichets des stations et coûte 50 ct. Le soin qu'on a voué à son élaboration et l'abondance de son contenu le rendent très précieux.



restaure les forces et rétablit les nerfs.

Il tonifie et vivifie les débilés, les nerveux, les surmenés, ceux qui sont fatigués ou épuisés par la lutte pour la vie, vieillissant avant l'âge.

Fl. ou boîte orig. fr. 3.75, le doub. fr. 6.25 d. les ph.

Voir en dernière page l'annonce Peugeot.

Le communisme dans l'armée et la marine française. Troublantes révélations.

Le Figaro, sous la signature de son directeur, M. François Coty, consacre un important article de trois colonnes au communisme dans la marine et l'armée françaises. Après avoir montré que l'existence d'une cellule communiste dans une formation militaire n'implique point un manque de vigilance du commandement, qui n'a aucun moyen de refuser les recrues qui sont affectées à son régiment, il souligne que dans l'armée de terre, la propagande communiste, qui exploite particulièrement la mauvaise humeur, relève du généralissime Vaillant-Couturier et que, dans l'armée de mer, elle a pour animateur le traitre Marty, amiralissime éventuel des soviets français. Il y a quatre ans, la préparation de l'insurrection dans la flotte n'était qu'ébauchée, les cellules étaient rares et squelettiques. Des renseignements sûrs permettent d'affirmer qu'aujourd'hui elles sont nombreuses et fortes et qu'il y a plus de trois mille marins et chauffeurs communistes à bord de la flotte de guerre, groupés en une soixantaine de cellules. Marty a même annoncé qu'ils seront quatre mille avant la fin de 1927.

L'ensemble de l'œuvre néfaste est désignée sous le titre d'Union fraternelle des marins et anciens marins. Le chef suprême en est logiquement le traitre Marty. Cinq ou six secrétaires, avec une douzaine d'agents de liaison, composent le personnel du siège central situé 8, avenue Mathurin-Moreau. C'est de là que partent les ordres qui déclenchent les mutineries dans les ports de guerre et sur les bâtiments. Les cellules des dépôts des équipages de la flotte sont au nombre de quatre, à Cherbourg, Brest, Lorient, Toulon. Leur rôle est d'une importance capitale. Elles reçoivent de l'organisation centrale la liste des membres des jeunesse communistes affectés à leurs ports respectifs. Elles les accueillent, les chauffent à blanc et les mettent en rapport avec la cellule du bâtiment, où ils doivent être embarqués. M. Coty cite le nom d'une quarantaine d'unités où fonctionnent de ces cellules. Tout est mis en oeuvre pour entretenir l'exaltation des « marins rouges », une feuille, ayant pour titre Jean le Gouvin, est imprimée spécialement pour exciter les marins à la haine de leurs chefs et à la révolte. De là, les rébellions partielles en attendant mieux. La première mutinerie d'ensemble s'est produite à bord de l'Ernest Renan. M. Coty déclare que le commandement ne peut que réprimer les « manifestations du mal », et conclut que le mal doit être attaqué dans ses causes, dans ses origines et que c'est affaire de gouvernement.

(Gazette de Lausanne.)

FRIBOURG

Nomination. — M. Schwab, ingénieur-chimiste, à Châtres, a été nommé directeur de l'Agricola, fabrique d'engrais chimiques exploitée par l'Union des syndicats agricoles romands.

Le nouveau chef de gare de Fribourg. — Il a été désigné en la personne de M. Henri Torche, sous-chef de gare de 1^{re} classe, à Genève.

Le nouveau chef de gare, frère de M. Torche, conseiller national, à Estavayer, est originaire de Cheiry (Broye), et fut de longues années au service des C. F. F. à Fribourg, puis à Romont.

La hausse des cuirs. — (De l'Indépendant). — La section de Fribourg de la société suisse des maîtres-cordonniers avise son honorable clientèle qu'elle se trouve, à son grand regret, dans l'obligation, suite de la hausse considérable du prix des cuirs, d'augmenter les prix des réparations du 5 pour cent. Les membres de la société se faisant un devoir de n'utiliser que des cuirs de qualité et de fournir un travail soigné et consciencieux, ils osent espérer que le public acceptera de bon gré cette hausse qui leur est imposée par les circonstances.

(Réd. — Il est pour le moins extraordinaire que l'on soit obligé d'enregistrer une hausse dans les cuirs au moment où la situation économique tend, de plus en plus, à se stabiliser à l'étranger comme chez nous. Très certainement, la spéculation joue son rôle dans cette affaire. Quand arrivera-t-on à mettre un frein à la fougue des spéculateurs ?)

Voici une explication sur la hausse des cuirs dont nous avons parlé :

La hausse actuelle sur les cuirs tannés est la conséquence naturelle, forcée, de la hausse des cuirs et des peaux bruts.

Le 90 % des cuirs de boucherie suisses est vendu en mises publiques à Zurich et à Berne, et cela périodiquement toutes les six semaines. A ces mises publiques arrivent des acheteurs non seulement de tous les pays de l'Europe, mais aussi de l'Amérique. La tannerie suisse achète également dans ces mises.

Depuis le printemps passé, la demande en cuirs et peaux bruts a été très forte. L'Allemagne, spécialement, a beaucoup acheté. A la suite de la hausse continue des cuirs bruts, les tanneurs suisses ont déclaré ne plus pouvoir maintenir les anciens prix et le comité de l'Union suisse des marchands de cuirs, à Berne, a dû accepter cette hausse, l'estimant justifiée, raisonnable et indépendante de la volonté des fabricants. Il n'y a donc, de leur part, aucune spéculation.

Cambriolage. — Les cambrioleurs se sont introduits à nouveau dans le kiosque du pont de Zehringen et ont fait main basse sur des cigarettes et des boîtes de conserves.

Une protestation des sous-officiers fribourgeois. — La section fribourgeoise de l'Association suisse des sous-officiers, réunie dimanche à Tavel, a décidé de se joindre au mouvement de protestation déclenché par les sous-officiers genevois contre l'attitude indigne du comité de la Fête nationale du 1^{er} août à l'égard de l'armée.

Chronique romontoise.

Chute grave de moto. — M. Dumas, architecte à Romont, rentrait en moto de Bulle lorsqu'il arriva à un contour dangereux de la route cantonale à l'entrée du village de Vaadens, il se trouva brusquement en face de deux automobiles, dont l'une était arrêtée et dont l'autre roulait en sens inverse. A ce moment encore surgirent soudain deux cyclistes. En voulant éviter une collision qui aurait pu avoir les plus graves conséquences, M. Dumas alla heurter la voiture qui était stationnaire et fut projeté hors de sa machine. Il donna violemment de la tête sur la roue arrière de l'auto et s'abîma la face. Il se fit une large blessure aux lèvres et à la base du nez, ainsi qu'une douloureuse égratûre à la main. M. le Dr Jambé s'est empressé autour de la victime dont l'état n'est toutefois pas alarmant.

Au pensionnat St-Charles. — L'édifice annexé au pensionnat St-Charles qui comprendra dans sa partie basse 4 nouvelles salles de classe et dans sa partie supérieure la chapelle est actuellement sous toit. La première pierre du nouveau bâtiment a été posée il y a trois mois à peine ; c'est dire que le travail a été rapidement et habilement mené. On sait déjà que les plans sont l'œuvre de M. l'architecte Dumas, à Romont. La ligne d'architecture du nouvel édifice s'harmonise fort bien avec le cadre qui l'entoure et est l'heureux complément de l'ancien bâtiment. Il convient d'ajouter au nom de M. Dumas celui de ses collaborateurs : MM. Tomasini et Matternini, pour la peinture, et M. Sallin, pour la charpente. La partie décorative sera confiée aux artistes bien connus et de valeur dont M. Dumas sait s'entourer pour toutes les œuvres de quelque importance.

Une auto culbute au fond d'un fossé. — Hier soir, M. M. Garagiste à Romont, rentrait, accompagné de M. Sch., dentiste en notre ville, d'une course qu'il avait faite dans la région de Semsales. A peine avaient-ils débouché du village qu'ils se trouvèrent face à une voiture de paysan, dépourvue de fallot. Craignant qu'une collision se produisît, le conducteur de l'auto tint fortement sa droite et ralentit considérablement sa marche. Malheureusement, il ne remarqua pas qu'un fossé assez large longeait la chaussée, la machine capota. Les deux occupants, en raison de la modération de leur allure, ne furent que légèrement contusionnés. L'automobile, par contre, qui était à son premier jour d'emploi, a subi d'importants dégâts que l'on peut évaluer à près de 2 000 fr.

GRUYÈRE

APPEL

en faveur des victimes des inondations.

Les récentes inondations du Rhin et du Tessin ont causé dans les régions frontalières de catastrophiques ravages et jeté dans un état de dénuement complet des populations qui vivaient en général pauvrement du produit de leur travail. De toutes les parties de la Suisse, des gestes spontanés de solidarité ont provoqué la création de comités de secours qui vont s'efforcer d'apporter aide à nos confédérés si durement éprouvés.

Nous avons décidé d'ouvrir également dans les colonnes de « La Gruyère » une souscription destinée à recueillir l'obole de nos abonnés et amis et de permettre ainsi à la population de nos régions de ne pas rester en arrière vis à vis de la saine charité confédérale.

Qu'y a-t-il de plus beau que de savoir alléger la peine du prochain, surtout quand ce prochain représente une portion de la Patrie ? Notre devise « Un pour tous, tous pour un » ne doit pas demeurer un mot vide de sens et de cœur.

SOUSCRIPTION

« La Gruyère » Fr. 10. —
M^{re} et M^{me} Félix Glasson-Menoud 20. —
M. Aloïs Niquille, Berne 2. —

Le Département de l'Intérieur du canton de Fribourg nous prie de publier les lignes suivantes :

Le Gouvernement du canton des Grisons a sollicité l'aide confédérale en vue d'obtenir un allègement à la misère qui frappe des populations entières de ce pays, ravagé par de récentes inondations.

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a décidé, dans sa séance du 4 octobre 1927, de répondre à cette demande par un appel à la charité publique. Il est persuadé que les citoyens fribourgeois ne resteront pas insensibles au malheur de leurs confédérés, si durement éprouvés par des événements qui ont pris le caractère d'un vrai désastre.

Plusieurs vies humaines disparurent dans les flots, des villages entiers furent évacués, des maisons furent emportées, de grandes étendues de terre cultivées furent submergées par les eaux et recouvertes de sable et de pierres.

La Direction de l'Intérieur, chargée d'organiser la collecte pour les sinistrés, fait donc appel à toutes les personnes et à toutes les institutions, domiciliées dans le canton, pour qu'elles viennent en aide aux populations

éprouvées des Grisons, en leur ouvrant les ressources de leur charité bien connue.

Les journaux du canton ont bien voulu prêter leur concours à cette œuvre, en se chargeant de recueillir les dons qui leur seraient envoyés et en publiant la liste des donateurs. Les secours peuvent aussi être adressés directement à la Direction de l'Intérieur, à Fribourg (compte de chèques postaux No 11a 261), avec mention : Pour les victimes des inondations.

Le Conseil d'Etat espère que l'appel de nos Confédérés sera entendu et que la charité fribourgeoise sera en rapport avec les besoins des régions dévastées.

Nous souvenant de notre belle devise helvétique : « Un pour tous, tous pour un », nous donnerons l'obole qui soulagera nos frères dans la détresse.

Le Conseiller d'Etat,
Directeur de l'Intérieur,
Emile SAVOY.

Fribourg, le 8 octobre 1927.

Communiqué. — Avant de quitter la Gruyère où il vient de cantonner dix jours durant, le régiment 7 tient à remercier chaleureusement la population toute entière pour l'accueil enthousiaste et la généreuse hospitalité qu'il a reçus. Les relations entre civils et militaires ont été excellentes, les autorités communales se sont mises avec empressement à la disposition de la troupe pour lui procurer des cantonnements confortables ; en un mot, chacun a contribué de son mieux au bien-être des soldats. Le cours de répétition a été en outre favorisé par un temps magnifique.

Pour toutes ces raisons, officiers et soldats sont enchantés de leur séjour dans la belle Gruyère et garderont longtemps le souvenir du cours de répétition 1927. A l'accueillante population gruyérienne, nous disons de tout cœur : merci.
Etat-Major R. I. 7.

La chasse au chamois. — Elle s'est terminée jeudi et a coté la vie à 140 animaux. Un groupe de trois chasseurs de La Villette a abattu 17 chamois ; M. Firmann, à Bulle, 10 ; un groupe de Bellegarde, 7 ; M. Justin Geinoz, à Fribourg, 6.

D'année en année, le nombre des chasseurs augmente et les professionnels déclarent que seule l'existence des bans protecteurs assure la continuité à cette espèce animale qui fait le charme de l'Alpe.

Vol chez nos soldats. — Durant le cours de répétition, un vol d'une cinquantaine de francs a été commis au préjudice d'un soldat du bataillon 15. Les auteurs présumés de ce vol ont été arrêtés.

Pour la jeunesse. — Que faire de nos enfants ? Telle est la question angoissante que se pose la plupart des parents, au moment où ils doivent songer à diriger leurs fils vers telle ou telle carrière. La lutte pour la vie est dure, les difficultés sont de plus en plus grandes, les obstacles s'érigent toujours moins infranchissables pour ceux qui ne sont pas armés pour la lutte.

Mais à quoi servent une éducation soignée et une instruction approfondie si le corps est débile ? Il ne suffit pas, aujourd'hui, d'orner l'intelligence ; il faut encore et peut-être principalement fortifier le corps, lui donner l'endurance, la santé nécessaires.

Or, il est incontestable que, de tous les moyens utilisés pour donner la force et la souplesse au corps de l'homme, c'est la gymnastique qui est le meilleur. Elle n'exerce pas seulement une influence salutaire sur la personne physique du jeune homme, en fortifiant et assouplissant ses membres et tout son organisme, mais elle améliore considérablement le moral, en donnant le courage, le sang-froid, l'esprit de discipline, l'endurance, en un mot le cran indispensable à l'homme.

Pour que la gymnastique procure le plus d'effet, l'exercice en doit être commencé de bonne heure, avant que le corps ne soit tout-à-fait formé, c'est-à-dire dans la période de l'enfance.

C'est pourquoi tous les parents soucieux du bien-être, de la santé, de l'avenir de leurs fils se feront un devoir de leur faire suivre des cours de gymnastique.

Les cours de pupilles de Bulle ont commencé hier, lundi. Les élèves désireux de participer aux heureux fruits que donnent ces cours pourront s'inscrire, les lundi et mercredi, à 7 heures du soir, à la halle de gymnastique, auprès de M. Louis Kolly, moniteur.

La bénédiction. — Comme de coutume, la bénédiction de la Montagne a attiré une foule de personnes. En maints endroits, on trouvait à peine place au café du village. La bise engageait d'ailleurs les promeneurs à ne point stationner sur les places de danse et dans les rues.

Les routes de la contrée présentaient une animation spéciale et les piétons s'ingéniaient à se frayer un passage dans les sentiers abrités de la poussière.

Le choix judicieux des matières premières ainsi que les méthodes spéciales de fabrication sont les bases fondamentales de la renommée plus grand de Sykos et de Virgo comme succédanés de café.

Petite Revue.

(Suite).

SUISSE

Nivellement par en bas. — La Direction générale des C. F. F. a pris dernièrement la décision d'accorder des privilèges aux universitaires en service dans l'exploitation et l'administration de l'entreprise.

Cette juste et sage décision a provoqué de la part d'une assemblée de 400 fonctionnaires réunis à Zurich une protestation. Dite assemblée décida d'intervenir auprès de la Direction pour obtenir l'abrogation immédiate de la nouvelle prescription.

Décidément, ce ne sont plus ceux qui payent qui commandent, en Suisse. Et l'on est en droit de croire que tous les chemins ne partagent pas le point de vue de l'assemblée de Zurich, car il faudrait alors se résoudre à constater que l'on veut aussi tenter chez nous le système du nivellement par en bas qui a donné de si excellents résultats en Russie, où l'on est actuellement dans la nécessité de faire appel à une élite étrangère pour prendre la direction des hauts services de la république soviétique.

Il est souverainement injuste et ridicule de vouloir contester à des jeunes gens ayant consacré du temps et de l'argent à parfaire leur formation professionnelle dans de hautes écoles n'aient pas le droit de prétendre à une rémunération équitable et plus élevée que celle qui est accordée à des employés n'ayant consenti aucune dépense pour leur instruction individuelle et qui ne sont pas en état de fournir les services demandés à des possesseurs de grades universitaires.

Un pays qui n'a pas d'élite ou qui ne donne pas à son élite les moyens d'existence destinés tôt ou tard à falloir subir la domination morale et matérielle de l'étranger. Il n'est pas à souhaiter que la Suisse en vienne réduite à cette extrémité.

Dans toutes les régions de la Suisse, des comités d'organisation se constituent pour venir en aide aux populations du Tessin et des rives du terrain si durement éprouvées par les récentes inondations.

La fusion à Genève. — Les projets de la majorité et de la minorité ont été soumis de nouveau au Grand Conseil genevois. Le premier prévoit la création d'un seul arrondissement électoral et la nomination par le peuple d'un conseil administratif composé de cinq membres. Le second propose le maintien de quatre arrondissements correspondant aux communes actuelles et la constitution d'un bureau comprenant un maire et deux adjoints nommés directement par le peuple.

Il est difficile à un profane d'émettre un jugement sur la fusion des communes genevoises, car la situation de la ville de Genève vis-à-vis de l'Etat est presque unique en Suisse, puisque la majorité des citoyens résident dans cette commune, qui, en cas de fusion, pourra imposer ses décisions à l'Etat. Ce serait là une curieuse situation.

Des remerciements officiels du Liechtenstein. — Le prince Jean II de Liechtenstein a adressé, le 4 octobre, à M. Motta, le télégramme suivant :

« Recevez mes remerciements cordiaux pour l'aide efficace que dans un esprit amical de bon voisinage la Confédération suisse prête à mon pays lourdement éprouvé par l'inondation. »

« Mon neveu Jean m'a rendu compte de l'abnégation et du courage dont les soldats suisses font preuve au cours des travaux de sauvetage. »

Dans les troupes des fortifications. — Le major Otto Weber, administrateur des forts de Dailly, a été désigné pour exercer les mêmes fonctions à Savatan. Le major d'artillerie Constant Long, de Genève, a été appelé à le remplacer comme administrateur des forts de Dailly.

Un comité peu patriotique. — Le « Don national » avait adressé au comité de la Fête nationale du 1er août une demande le priant de bien vouloir organiser l'une des prochaines collectes en faveur des soldats invalides et des veuves et orphelins militaires.

Le comité opposa à cette juste et patriotique requête une fin de non-recevoir accompagnée d'une kyrielle de louches explications. L'attitude antipatriotique de cette organisation nationale a été et est encore, à bon droit, vertement critiquée. L'une des raisons du refus soulève surtout les vives protestations des patriotes. Le manifeste du comité incriminé déclare que l'armée n'est plus populaire.

Il faut vraiment n'être pas du tout au courant de la sympathie que le peuple suisse nourrit pour son armée et ses soldats ou inféodé aux idées révolutionnaires pour lancer de telles affirmations. On les comprendrait plutôt sur les lèvres de ceux qui travaillent à la désagrégation de l'ordre social établi.

Le fruit de la collecte nationale du 1er août ne saurait être mieux attribué qu'en faveur des veuves et orphelins de soldats décédés au service de la patrie, et, n'en déplaise à ceux qui prônent la suppression de l'armée parce qu'elle constitue une entrave à leurs projets incendiaires, la milice suisse est aimée et respectée, parce qu'elle répond aux nécessités nationales et que son but est uniquement la défense de l'ordre intérieur et de la sécurité

de nos frontières. Dans son immense majorité, notre peuple est profondément attaché à ses institutions militaires qui ont fait maintes fois leurs preuves et sont considérées à l'étranger comme un modèle du genre. Tout cœur bien né sait apprécier les services rendus par l'armée et lui voue une reconnaissance particulière et immédiate pour avoir préservé nos frontières de l'invasion lors de la guerre mondiale et sauvé le pays de la ruine et du déshonneur dans les sombres journées de l'automne 1918.

Les Suisses forment des vœux ardents pour que le comité de la Fête nationale du 1er août fasse amende honorable et revienne à de plus patriotiques sentiments.

Le rétablissement des examens de recrues. — Le Conseil fédéral soumettra prochainement aux Chambres un projet de loi portant rétablissement des examens de recrues. Le projet prévoyait le rétablissement dans les mêmes conditions qu'avant la guerre de l'examen de gymnastique dont les notes seront inscrites dans le livret de service. L'examen pédagogique subira par contre d'importantes et heureuses modifications. Il portera sur la langue maternelle et la connaissance du pays. Trois notes sont prévues : 1 (bon), 2 (suffisant), 3 (insuffisant). Ces notes ne seront pas inscrites sur le livret de service, mais transmises aux autorités cantonales qui pourront en publier le résultat par communes. Cette mesure ne nous paraît pas très heureuse, surtout au point de vue de la non-inscription de la note au livret. Elle enlève à la préparation des examens son plus gros stimulant et rend illusoire le résultat obtenu par la recrue. Par contre, l'idée de renoncer à tout examen mémorique et de le remplacer par un examen plus complet et plus général portant sur le degré de culture de l'élève est à relever.

Le rétablissement des examens de recrues, qui rencontra naguère de si vives oppositions, est aujourd'hui désiré dans de nombreux milieux pédagogiques qui regrettent l'émulation que créait au sein des cours complémentaires la perspective de la grande joute finale.

Le projet, d'ailleurs, pourrait bien subir quelques modifications lorsqu'il passera au crible de la critique de nos représentants aux Chambres.

Pour les victimes des inondations. — De beaux gestes. — Le comité directeur de l'Union fédérative du personnel fédéral, dans sa séance de vendredi, a décidé de verser 10.000 francs à la collecte organisée en faveur des populations sinistrées de la Suisse orientale et méridionale.

La souscription de la Nouvelle Gazette de Zurich a produit dans les huit premiers jours, sur un total de près de 2500 dons, une somme de plus de 200.000 fr.

Notes historiques.

(Suite).

Nous sommes heureux de reprendre la publication de ces documents historiques des plus intéressants qui concernent notre contrée. Nous avons dû, pour des raisons de force majeure, en suspendre momentanément l'insertion. Nos lecteurs prendront sans doute connaissance avec beaucoup de plaisir de cette résurrection d'un passé auquel nous tenons encore par tant de liens.

Il dit de prime abord et il tint parole : « Vous pouvez me retenir ici ou me placer ailleurs pour le reste de mes jours ; mais jamais je n'en dirai davantage ; à Dieu ne plaise que je fasse le vil métier de dénonciateur pour faire plaisir à quelqu'un en me couvrant d'opprobre soit à mes propres yeux soit aux vôtres ». Le magistrat, lassé par ses vains efforts et rempli d'estime pour un homme d'un caractère aussi ferme, laissa partir Progin ; celui-ci rentra chez lui avec la conscience tranquille, respecté de ses supérieurs et admiré de ses concitoyens. L. L. E. E. n'en restèrent pas là ; elles envoyèrent un ordre très pressant à Vaulruz pour sommer tous les habitants de cet endroit à déclarer dans la quinzaine ceux qui avaient carillonné sous peine d'encourir la disgrâce souveraine ; cette publication se fit le 8 janvier 1743, mais ce Monitoire civil ne produisit aucun effet. Le 25 janvier, la Bourgeoisie de Vaulruz eut devoir présenter une très humble requête au Sénat, pour le prier de ne pas donner suite à son courroux. Le Sénat se radoucit, l'affaire se calma, mais le curé d'alors fut obligé de s'expatrier (Arch. Vaulruz).

Ce fut cette année qu'on construisit la route de communication de Châtel-St-Denis à Vevey, qui fut tracée à la manière de toutes les autres, que pour éviter quelques toises de travail de plus, prendre quelques circuits pour les rendre moins pénibles, on allait droit au plus court exprès pour monter et descendre, mais de toutes les routes, c'est bien celle de Châtel à Vevey qui présente la plus abominable et la plus affreuse des routes (dist. statis).

1744. — Les Communes ou Bourgeoisies de Bulle et Vuadens font le bornage de leurs Joux du bas.

1745. — Semsales comprenait trois paroisses : celle du Nyremont, des Arpettes et de la Cittaz, cette dernière fit un embornage avec Bulle.

1752. — Une maladie sur le bétail s'étant déclarée parmi les troupeaux du pays de Ges-

senay, les Baillifs de Gruyères et Gessenay nommèrent une commission pour examiner cette épizootie, prise dans les lieux voisins et composée de : Joseph Graugier, métair de Montbovon ; Favre, banneret de Châtel-St-Denis ; Hinchoz, métair de Rossinière ; Daniel Perret, justicier de Rougemont.

Ces commissaires de santé firent leur rapport le 2 octobre 1752 et les vétérinaires réunis aux conseils de santé trouvèrent heureusement les moyens d'empêcher la propagation du mal. (Arch. Châtel-St-Denis).

Le banneret Pégaitaz ayant fait sa tournée pour vérifier les poids et mesures, trouva que le poids du sel à Broc n'était que de 17 onces au lieu de 17 1/2. Il crut de son devoir de faire son rapport et cette affaire n'eut pas de suite. Les bannerets dans les Baillages soignaient principalement cette partie, pendant qu'anciennement ils étaient les porte-enseignes ou porte-drapeaux dans les corps militaires.

1753. — Dans l'intérêt des fabricants de fromages et des marchands de vins ou Cabarriers, L. L. E. E. firent établir une salle pour les fromages et les vins à Châtel-St-Denis. C'était vraiment quelque chose de très utile et en même temps lucratif ; utile au public et un moyen d'augmenter les revenus du gouvernement par un droit de hallage qui fut confondu avec le péage.

Bulle et La Tour-de-Trême s'arrangent pour clore leur portion de la forêt de Bouleyre ensuite d'un ordre de L. L. E. E. (25 avril 1753).

R. R. Messieurs Antoine Tobie de Castella, doyen curé de Gruyères et Joseph son frère firent construire à leurs frais le grand orgue de l'église de Gruyères par M. Joseph Ralez, artiste de Clermont en Auvergne ; il leur coûta 1200 écus petits, on y ajouta l'année suivante la pédale et le positif. Ces deux Rds. Prêtres étaient bons musiciens et désiraient accompagner avec le plus de pompe possible la célébration des St-Ministères, ils créèrent une musique en prenant la peine de former et instruire les musiciens, à qui ils fournirent encore les instruments.

1754. — Sylvestre Sterroz ayant coupé 14 plantes de sapin sur la portion de Bouleyre appartenant à Gruyères donna lieu à un procès où il fut condamné à payer la valeur du bois et aux frais.

1760. — L'ancien lieutenant de La Tour, N. Valelian, fut extraordinairement maltraité. Le Baillif de Gruyères et Claude Joseph Chenaux, châtelain de la Tour, firent des enquêtes sans pouvoir découvrir le malfaiteur. (Arch. fr.)

1766. — Les autorités de Charmey demandèrent l'abolition de leur foire de la St-Barthelemy pour les raisons suivantes :

1. parce que la vente des fromages ne se faisait plus à la St-Barthelemy mais à la St-Michel (grande foire de Gruyères).

2. parce que depuis 8 ans on ne conduisait plus de bétail sur cette foire, qu'il n'y avait que quelques merciers (marchands ambulants).

3. parce que les particuliers de Charmey dépensaient plus de 200 écus pour recevoir leurs voisins.

4. Que les 4 gardes de foire dépensent chacun 4 à 5 écus outre le repas que L. L. E. E. payent à ces gardes qui coûtent 7 écus pour les régaler ainsi que les officiers qui publient la foire.

Balthazard Techtermann, baillif de Corbières, envoya cette demande le 12 août à leur E. E. qui fut accordée.

ECHOS ET NOUVELLES

Noyé par sa fiancée.

Une jeune fille se promenait en barque avec son fiancé sur un lac du Mecklembourg. Un orage les surprit, et, craignant que la barque endommagée ne pût supporter un tel poids, la jeune fille — particulièrement vigoureuse, puisqu'elle est professeur de culture physique — balança par-dessus bord le fiancé, qui se noya.

On accusa la jeune fille d'homicide. Or les journaux allemands nous apprennent que les tribunaux viennent de l'acquitter, en vertu d'un article du code pénal allemand qui ne reconnaît pas coupable toute personne détruisant une autre existence pour sauvegarder la sienne !

Danger de la vie par 700 voyageurs.

Un déraillement qui aurait pu coûter la vie à plusieurs centaines de personnes s'est produit l'autre nuit à Stonehaven (Ecosse). L'express Aberdeen-Londres était remorqué par deux locomotives et venait de s'engager sur le viaduc de Stonehaven, qui franchit les gorges du Den of Logie à une hauteur de 50 m., lorsque le mécanicien de la première machine s'aperçut qu'il s'était produit quelque chose d'anormal dans le convoi. Sachant où il se trouvait, et se rendant compte que s'il s'arrêtait brusquement, les wagons pourraient culbuter et tomber dans le ravin, il bloqua progressivement les freins et parvint à arrêter le convoi sans heurt dangereux. C'est alors qu'on s'aperçut que quatre wagons-lits et la seconde locomotive étaient sortis des rails en brisant les traverses de la voie sur une grande distance et démolissant une partie du parapet.

Sans l'admirable sang-froid du mécanicien de la machine de tête, une effroyable catastrophe était certaine. L'express transportait près de 700 voyageurs.

Drame de la chasse.

A Bellinzzone, jeudi, un nommé Balestra, âgé de 27 ans, qui chassait dans une propriété privée appartenant à M. Christen, a été frappé par ce dernier à coups de poing. Tandis qu'il voulait à son tour asséner un coup à son adversaire avec la grosse de son fusil, un coup partit et Balestra fut tué net. Il laisse une femme et un enfant.

de 27 ans, qui chassait dans une propriété privée appartenant à M. Christen, a été frappé par ce dernier à coups de poing. Tandis qu'il voulait à son tour asséner un coup à son adversaire avec la grosse de son fusil, un coup partit et Balestra fut tué net. Il laisse une femme et un enfant.

La Fête des Vignerons.

Bien que les comptes de la dernière fête des Vignerons ne soient pas encore définitivement établis, les conseils de la Confrérie ont décidé de rembourser à chaque figurant le montant déboursé par lui pour son costume, jusqu'à concurrence de 225 francs pour les costumes ayant coûté davantage. En 1905, la Confrérie avait rembourré aux figurants le 40 % du coût de leurs costumes, jusqu'à concurrence de 50 francs.

Le Conseil a décidé de remettre au Conseil d'Etat vaudois une somme de 3000 francs pour les victimes de la grêle et des inondations.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Le conseil municipal de Lucerne a pris une décision interdisant l'affichage de réclames qui nuisent à la beauté et à la pureté des paysages. Cette décision est heureuse.

M. Briand a adressé à Moseon une lettre demandant formellement le rappel de M. Rakowsky.

Un ballon suisse de l'école de rocrues de Genève s'est échappé, emportant deux observateurs. Il a atterri normalement en France, dans le département de l'Ain. Les deux officiers ont pu rentrer en Suisse immédiatement.

La Yougoslavie a fait des démarches pressantes auprès du gouvernement de Sofia pour que ce dernier donne des assurances formelles concernant la sécurité des Yougoslaves du sud vis à vis des bandes bulgares. Le ministre de Yougoslavie à Sofia aurait déclaré que sa mission auprès du gouvernement bulgare serait considérée comme terminée si ce dernier ne prend point des mesures qui s'imposent pour éviter la répétition des attentats sur le territoire yougoslave.

Huit nouvelles exécutions ont eu lieu au Mexique. Plusieurs personnalités en vue sont au nombre des victimes. Quelques-unes venaient directement des Etats-Unis.

La tension polono-lithuanienne s'accroît et devient inquiétante. La Lituanie aurait mobilisé toutes les associations patriotiques pour les envoyer à la frontière polono-lithuanienne.

Les assassins du général serbe Kovatchevitch ont été découverts. En Yougoslavie, de nombreux meetings de protestation se réunissent chaque jour. Dans les milieux diplomatiques européens, on considère la situation comme des plus sérieuses.

Accidents et malheurs.

Un nouveau malheur vient de frapper les régions inondées des Grisons. A Rinckenberg, un pont en voie de construction sous l'égide des pontonniers de l'armée s'est effondré tandis qu'il s'engageaient trois habitants des environs. L'accident est dû à un défaut du matériel. Une poutre de soutènement a cédé brusquement sous le poids et les câbles se sont distendus. Les trois victimes, qui n'étaient qu'à quelques mètres de l'entrée, sont tombées sur le rivage du fleuve d'une hauteur de 7 mètres. Deux sont grièvement blessées, tandis que la troisième s'en tire avec de légères contusions. Les sapeurs prenaient justement leur repas, sinon l'on aurait à déplorer de plus nombreuses victimes.

Dans la vallée d'Hérens, un camionneur perdit la direction de sa machine qui se jeta dans les rochers qui bordent la Borgne. On ne put retirer le corps du malheureux que le lendemain. Il avait été écrasé et gisait sous la machine renversée dans la rivière.

A Bâle, un tamponnement a eu lieu entre un train de marchandises et une rame de wagons en manœuvre. Les passagers eurent le temps de se mettre en lieu sûr. Par contre, les dégâts matériels sont importants.

Un vélodrome de Copenhague, un coureur âgé de 22 ans a fait une chute et s'est fracturé le crâne. Il a succombé.

Dans les îles Salomon, les Indigènes ont assassiné un commissaire de district, un officier britannique, cinq gendarmes et l'équipage de leur bateau.

A Bienna, une dame d'un certain âge, vivant seule, a été grièvement brûlée, dans la nuit de vendredi et a succombé. On suppose que, prise de syncope, elle est tombée, entraînant dans sa chute la lampe à esprit de vin.

A Gessenay, un ouvrier est tombé dans la cage de l'ascenseur d'un immeuble en construction, aux Eaux-Vives, à Genève. Il a eu une fracture du crâne et un œil crevé. Il a déclaré, dans un moment de lucidité, qu'un camarade jaloux lui a jeté une poignée de ciment dans les yeux, par vengeance, et que cela lui fit perdre l'équilibre.

Un accident mortel s'est produit l'autre jour au bâtiment scolaire de Zurich. Un écolier s'amusa, au cours de la récréation, au deuxième étage du bâtiment, quand, poursuivi par des camarades, il lui vint à l'idée de monter sur le bord de la fenêtre ouverte. Presque aussitôt, il perdit l'équilibre, tomba dans le jardin, la tête sur une bordure en pierre et fut tué net.

A Yvordon, un footballeur s'est brisé une jambe à deux endroits d'une façon tout à fait fortuite, au cours d'un match.

A Brunnen, deux jeunes gens, un Tessinois et une Baloise, louaient un canot que l'on retrouva bientôt flottant à vide et contenant un billet disant que les occupants s'étaient suicidés en se jetant à l'eau. On ne sait encore s'il s'agit réellement d'un suicide.

A Paris, une automobile s'est jetée dans la Seine. Deux des occupants se sont noyés.

Un petit village alpestre de la région de Grenoble a été presque entièrement détruit par un incendie. Seules, l'église et la maison d'école sont encore debout. Les huitante bâtiments qui constituaient la localité étaient recouverts de chaume.

leur ouvrant les en connue. t bien voulu pré-ivre, en se char-qui leur seraient t des donateurs. i être adressés di-l'Intérieur, à Fri-staux No IIa 261), imes des inonda-

belle devise hel-és pour un », -soulagera nos frè-

onseiller d'Etat, ur de l'Intérieur, île SAVOY.

7. Avant de quitter atonner dix jours à remercier cha-toute entière pour généreuse hospita-ns entre civils et ec, les autorités ec empressement pour lui procurer ble ; en un mot, ieux au bien-être pétition a été en magnifique.

fficiers et soldats our dans la belle our le souvenir . A l'accueillante s disons de tout t-Major R. I. 7.

ois. — Elle s'est vie à 140 animaux. s de La Villette a n, à Bulle, 10 ; M. Justin Geincoz,

bre des chasseurs els déclarent que protecteurs assure animale qui fait lo

ts. — Durant le 'une cinquantaine réjudice d'un sol-ers présumés de

— Que faire de estion angoissante parents, au mo- diriger leurs fils a lutte pour la vie de plus en plus ent toujours moins ui ne sont pas ar-

éducation soignée ie si le corps est jourd'hui, d'orner et peut-être prin-, lui donner l'en-

que, de tous les er la force et la me, c'est la gym-

Elle n'exerce pas utaire sur la per-me, en fortifiant et et tout son orga-nsidérablement le ge, le sang-froid, rance, en un mot mme.

procure le plus re commencé de orps ne soit tout-ns la période de

parents soucieux du venir de leurs fils r faire suivre des

ille ont commencé eux de participer onnent ces cours di et mercredi, à de gymnastique, oniteur.

me de coutume, attiré une foule de ts, on trouvait à ge. La bise enga-ars à ne point sta-ans et dans les

présentaient une étons s'ingéniaient es sentiers abrités des malthodes on sont les ba-la renommée ment toujours et de Virgo café.

L'ABC DE LA PRUDENCE

S'assurer sur la vie auprès d'une Compagnie offrant toutes garanties et proposant des contrats à des conditions favorables.

LA SUISSE ASSURANCES VIE - ACCIDENTS LAUSANNE

RUE DE LA PAIX 6 Fondée en 1858

Agence de Fribourg: Place de la Gare, 38.

TEINTURERIE L' GINGINS PAYERNE

Teinture et Nettoyage

de tous vêtements et tissus.

Noirs pour deuils rapides et soignés.

Dépôt dans les principales localités du canton.

Auberge à louer.

La commune de Lessoc expose en location, pour le terme de 3 à 6 ans, son auberge communale sous enseigne **Auberge de la Couronne**, avec grange, écurie, bûcher, plantage, jardin et jeu de quilles à planches remis à neuf.

Les mises auront lieu le **lundi 17 octobre, dès 14 h.**, dans une salle particulière du dit établissement. Les conditions seront lues avant les mises.

Lessoc, le 19 septembre 1927.

Par ordre: *Le Secrétaire.*

Fabrique de draps de Moudon MEYER FRÈRES & Co

Travail à façon de la laine du pays.

Fabrication de drap pure laine uni, sergé, façonné, peigné, chevrot. Fabrication de mi-laine forte et mi-drap pour homme. Fabrication de mi-laine croisée et de chevrot pure laine pour robes. Fabrication de couvertures de lit. Fabrication de couvertures pour chevaux. Filature de laine.

Demandez les nouveaux échantillons pour le travail de la laine du pays. — La maison n'accepte ni chiffons, ni déchets de laine, ces matériaux n'entrant pas dans la fabrication de ses étoffes.

Dépôt chez **M. Tobie BEC, négt., à BULLE.**

Location de domaine et de pâturage.

La Commune de Botterens offre en location le domaine du **Villard** et le pâturage de **Blessonex**. Il sera donné connaissance des conditions avant les mises qui auront lieu **lundi 17 octobre courant, dès 14 h., à la salle d'école de BOTTERENS.**

Botterens, le 2 octobre 1927.

Par ordre: *Le secrétaire.*

Domaine à louer.

Le domaine de la **Serautz**, près d'Epagny, est offert en location, de gré à gré, pour 3 à 6 ans, pour cause de fin de bail.

S'adresser pour renseignements et offres à l'exposante, **Mme Lucie Murith**, ou au tenancier du Restaurant de Sausville.

Fromager solvable

cherche à acheter

pour le 1er novembre **3-500.000 litres de lait** par an, si possible avec porcherie.

Offres à **Laiterie Tschirren, Beauregard**, Téléphone 4.61, Fribourg.

CHEVELURE MAGNIFIQUE

par le véritable

sang de bouleau

Excellent contre la chute des cheveux. — Le grand flac. Fr. 3.75. Shampoing au sang de bouleau, 30 ct. Crème du sang de bouleau pour les cheveux secs, Fr. 3.— et 5.—.

Dans les pharmacies, drogueries, magasins des coiffures et à la Centrale des herbes des Alpes, FAÏDO.

Garnitures Linon brodés couleur Fr. 7.50 - 12.50.

Etoffes modernes pour la Confection de garnitures

Rideaux brodés: grand choix.

Ech. par ret. du courrier.

H. Mettler & Co — HÉRISAU —

1^{er} Raisins de table

tessinois, 10 kg. fr. 4.70; 5 kg., fr. 2.50.

Agosinetti, Gorra Gambarogno (Tessin).

A LOUER

à la rue de Gruyères, pour le 15 novembre, à personnes tranquilles

bel appartement

4-5 pièces, cuisine et dépendances.

S'adres. à **F. RYSER**, Amenagements, BULLE.

Une douzaine de PIANOS d'occasion

en très bon état et en partie remis entièrement à l'état de neuf

à vendre à bas prix.

CHARRIÈRE & Cie

Instruments de Musique — BULLE —

A vendre une bonne jument

Agée de 11 ans chez **M. Joseph Kolly**, à Riaz.

S'adresser à **Publicitas Bulle** contre du bétail.

L'Hotel de l'Écu demande une sommelière

présentant bien, connaissant si possible les deux langues. Certificats exigés.

Soumission

La commune de **Gruyères** met en soumission la fourniture de **100 boulons pour digues.**

Longueur: 2 m., diamètre: 28 mm. Prendre connaissance du modèle au Bureau communal, où les offres seront reçues jusqu'au **mardi 11 octobre**, à 6 heures du soir.

Secrétariat communal.

Apprenti-magasiner est demandé

par commerce de la place.

Faire offres par écrit avec certificats conduite et études, à **Publicitas Bulle**, sous P. 2079 B.

On demande une jeune fille

de confiance pour servir au café et aider au ménage.

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 2080 B.

ON DEMANDE

pour le 1er novembre **une servante** d'un certain âge pour travaux de campagne et ménage.

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7556 B.

R. PEYRAUD

Médecin-Dentiste — BULLE —

Place du Tilleul

de retour du Service militaire a repris ses consultations lundi 10 octobre, A BROCC, Hôtel de Ville, tous les samedis.

Mises de bois de feu

Le **vendredi 14 octobre 1927**, la commune de **RIAZ** vendra en mise publique dans ses forêts de nombreux tas d'éclaircies.

Rendez-vous, avec sac garni, à 9 heures du matin, au Chalet de la Grosse Croix-Blanche.

Riaz, le 4 octobre 1927.

Par ordre:

Le Secrétaire communal

Appartement à louer

immédiatement ou pour date à convenir; 3 chambres, véranda, cuisine et accessoires.

S'adresser à **M. Robadey, Villa Rose, rue de Gruyères, BULLE.**

Aux Bibliothèques et aux Collectionneurs. A VENDRE

Collection de la **Liberté** (1911-1924) 14 volumes reliés.

Collection le **Bien Public** (1883-1886) 4 volumes reliés.

Collection le **Chroniqueur**, années 1865, 1866, 1867, 1869, 1870, 1874, 1878, 1881, 8 volumes reliés, sauf 1878 broché.

Prix global: **200 Fr.**

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 2103 B.

On demande comme fromager

un jeune homme célibataire, sachant faire Gruyère et pâtes molles, dans fromagerie bien installée.

La préférence sera donnée à celui qui connaît les soins à donner aux pores. Entrée 1er novembre. Références exigées.

S'adresser à **J. Schläppli, à Valforba.** 2456

On cherche

jeune fille libérée des écoles, simple et robuste, comme aide de la matresse de maison. Occasion d'apprendre la langue.

Mme Hochstein, confiserie, **Kramgasse 40, Berne.**

On cherche

personne de confiance jeune et active, pour **Journées de lessive.**

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 2107 B.

BULLE Foire d'Octobre

Mercredi et jeudi, 19 et 20.

Vente de domaine

A vendre, par voie de soumission, un domaine d'une contenance de **52 poses** d'un seul tenant et d'excellent terrain, situé au **Pâquier**, à **5 minutes de la gare**, avec maison d'habitation, 8 chambres, 2 cuisines et four, eau intarissable, 2 granges, 3 écuries et remise, et une grange séparée avec 2 écuries, le tout en très bon état.

Pour visiter le domaine, s'adresser au propriétaire, **M. Alfred BONGARD, au Pâquier.**

Les soumissions seront déposées au bureau du notaire **Henri Pasquier, à Bulle**, jusqu'au **9 novembre prochain.** 2460

Soumission de domaine.

Madame de Zurich met en location par soumission son domaine du **Crevey** et de la **Fin**, avec la **Minutz rière Charmey** et les **Melleys rière Cerniat.**

Pour tous renseignements, s'adresser à **Roger de Bocard, au Claruz par Marly-le-Grand**, où les soumissions devront être déposées **jusqu'au mardi 18 octobre 1927.** P. 14.588 F.

Entrée en jouissance le 1er février 1928.

VIENT D'ARRIVER un beau choix de

Chapeaux de Feutre

Venez voir les prix.

SALON DE MODES de

MME JEANNE GLASSON

au deuxième étage

— de la Maison Pinaton, BULLE —

Communes, Sociétés Syndicats, Commerçants, Industriels, Artisans, Particuliers,

adressez-vous en toute confiance à

L'IMPRIMERIE DE „LA GRUYERE“

qui vous confectionnera promptement, soigneusement et à prix modérés tous les genres d'imprimés dont vous avez l'emploi.

— Devis sur demande —

Coutellerie Gougain-Hertig

A. HERREN, succés., FRIBOURG

Téléph. 1079. Grand Fontaino 2.

Algulsage et réparations de couteaux, ciseaux, rasoirs, tondeuses, etc.; seront pris le **jeudi** au marché à Bulle et expédiés par poste pour samedi. P. 20.144 F.

Travail prompt et soigné. Prix modérés.

Fabrication d'articles de coutellerie d'après modèle ou dessin par spécialiste.

A vendre

aux Vaccantes, commune de Maules,

une parcelle de bois

de 2 poses 135 perches, article la du cadastre de Maules.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Joseph BORGARD, Vaulruz.**

Jeune homme

23 ans, cherche place

d'apprenti menuisier ou charpentier.

S'adresser à **Publicitas Bulle.**

SOUSSION

La commune de **La Tour-de-Trême** met en soumission:

1^o La fourniture des tuyaux et pièces spéciales d'une conduite d'eau pour hydrants.

2^o La pose de dite conduite. Pour renseignements, s'adresser à **M. le Syndic** et y déposer les soumissions jusqu'au **vendredi 14 octobre, à 8 h. du soir.**

La Tour, le 8 octobre 1927.

Le Conseil communal.

Abonnez-vous à **La Gruyère**

Un be... que ses a... songe à... cadre. C'... de cette... prise, en... d'être inf... tée de 50... mestre é... Voilà q... travaillé...
ETA...
1927... Charlotte... reté de V... decret. 23... agriculte... née Mesco... 29... tophe, bo... lestine, m...
Septem... rent-Berr... et de A... 1927...
Septem... ferblanti... gère, de... 17... Gruyères... zières...
En ma... Pour c... s'est dépl... milles et... nuage co... conduisen... Heureux... une limo... ment la c... les village... c'est une... campagne... nichon. C... et les poi... sent que... pendant... aussi le c... périodiqu... les couleur... et les acc... pas non p... nes. L'éc... contre la...
L'acti... rappeler... cité qui... cices ont... au point... travail in... tres et de... joyeuses... plus char... les memb... s'unissen... sent à Ve... et l'Yvon... tie; puis... attendant... que autr...
Tout... un charn... quotidien... quettent... Ne ser...
Ven... S...
La BULL... pied, 50... sapin... bant f... tuées a...
Pour... vous de... 15 oc... le ma...
Les s... au Sec... qu'au 1... 1927...
Mis...
Mer... rant, grande... munale... Grand... vente, l... ques, u... mères d... en dé... que q... bois... Pour... restier... mard... Grand... bre 192...

1927. Octobre 19 et 20.

Un bon exemple. — En même temps que ses actions remontent, la Maison Nestlé songe à son personnel, même à celui hors-cadre. C'est ainsi que les employés retraités de cette grande firme ont eu l'agréable surprise, en recevant leur allocation semestrielle, d'être informés que leur retraite est augmentée de 50 pour cent, dès et y compris le trimestre échu. Voilà qui fait plaisir à ces anciens et dévoués travailleurs et honneur à la Maison Nestlé.

ETAT CIVIL DE BULLE

Naisances.

1927. Septembre 16. — Oberson, Emma-Charlotte-Alodie, fille de Hilaire, agent de sûreté de Villarboud, et de Marie, née Schorret.

23. — Bussard Fernand-Henri, fils de Louis, agriculteur, de Gruyères, et de Judith-Marie, née Mesot.

29. — Saudan Fernand-Joseph, fils de Christophe, boucher, de Châtel-St-Denis, et de Célestine, née Corpataux.

Décès

Septembre 16. — Trezzini Emile-Martin-Laurant-Bernard, fils de François, de Sosa (Tessin) et de Anna, née Boschung, né le 27 août 1927.

Mariages.

Septembre 16. — Pasquier Charles-Joseph, ferblantier, de Bulle, et Sauter Julie, ménagère, de Fiaugères et Besencens.

17. — Ansermot Jules-André, ferblantier, de Gruyères, et Pittet Marie, ménagère, de Mézières.

En marge de la vie bulloise...

Pour quelques heures, le centre d'attraction s'est déplacé et l'on a pu voir, ces deux jours, familles et groupes d'amis défiler à travers un nuage continu de poussière sur les routes qui conduisent à Vuadens, à Gruyères ou ailleurs. Heureux ceux qui, soigneusement calfeutrés dans une limousine douillette, ont pu affronter gaiement la chaussée et « pousser une pointe » vers les villages les plus reculés de la Gruyère! Car c'est une coutume dans notre cité de visiter la campagne voisine durant les festivités de la béni-nichon. On aime la gaité bruyante du villageois et les poignées de mains cordiales que réchauffent quelques verres de bon « vaudois » ou de « fendant » étoilé. Et puis, il y a la parenté et aussi le commerce qui exigent ces déplacements périodiques. La danse sur le « pont » qu'animent les couleurs bariolées des couples qui tournent et les accents des cuivres ronflants ne déplaisent pas non plus à nos plus jeunes citadins et citadines. L'exercice permet de lutter avantageusement contre la bise qui cingle.

L'activité de la saison d'hiver va d'ailleurs rappeler toutes ces jeunes énergies à la vie de société qui reprend ses droits. Répétitions et exercices ont recommencé et l'on s'apprête à mettre au point les programmes saisonniers. A côté du travail intense qu'impose la préparation des théâtres et des concerts, la société comporte parfois de joyeuses idylles et cimente de durables amitiés. La plus chaude cordialité règne habituellement entre les membres de l'association où toutes les classes s'unissent et se coudoient; rires et quolibets fusent à l'envi: C'est Milton, le poupon des dames, et l'Yvonne qui font un soir les frais de la partie; puis vient le tour des Paul ou des Joseph en attendant qu'arrive celui des Héloïses ou de quelque autre féé du jour.

Tout cela rompt la monotonie des jours et jette un charme tendre et innocent au sein des luttes quotidiennes et des soucis de toutes sortes qui quettent les humains.

Ne serait-ce qu'en vertu de ces charges à fond

de rires frétilants et de saine camaraderie que la vie de société mériterait appui et encouragement. Mais il y a le côté sérieux et nombre d'entre elles fournissent à la vie publique une utile et précieuse collaboration et si la cité s'en trouvait un beau jour privée, ne ressemblerait-elle pas à un verger sans fleurs et sans parfums ou à un printemps sans soleil et sans oiseaux? P.

Nouvelles brèves.

Crimes et délits.

A Nyon, un jeune inconnu, paraissant âgé d'une vingtaine d'années, s'est jeté sous le train direct et a eu la tête et un bras sectionnés.

— Un ancien employé de la Régie de Thoun, conduit en lieu sûr, par la gendarmerie, s'est jeté dans l'Aar pour échapper à la prison. Son cadavre a été retrouvé.

— Le jeune homme tué par l'express de Berne près de Nyon est âgé de 18 ans et est le fils de M. Thorimbert, chef de quai à la gare de Cornavin-Genève.

— A Vésenez, près Gex, un garçon de 15 ans, rudoyé par son patron, a eu une crise de désespoir et s'est tué d'un coup de revolver.

Dernière Heure

L'état de siège a été proclamé par la Bulgarie dans les provinces limitrophes de la Yougoslavie. Le gouvernement veut prendre les mesures susceptibles de mettre fin aux incursions des comitadjis.

— La rébellion mexicaine semble définitivement matée. Seul, l'Etat de Veracruz serait encore insoumis.

— A Sarrebourg, un drame de la folie a coûté la vie à quatre enfants. Leur mère, qui donnait depuis quelques jours des signes d'aliénation mentale, les surprit dans leur lit en l'absence du père et les noya l'un après l'autre dans un baquet d'eau. Puis elle les rapporta sur leur couche inanimés et se dénonça à la police. Elle paraît tout à fait inconsciente de son acte.

— La Banque nationale suisse a décidé de verser un montant de 100.000 fr. en faveur des sinistrés des Grisons.

— Les directeurs des Travaux publics de la Suisse romande, réunis à Lugano, avaient décidé de se rendre en Italie pour visiter l'autostrade Varese-Côme-Milan. Le consulat refusa l'autorisation nécessaire à M. Canevascini, conseiller d'Etat. Ses collègues décidèrent aussitôt de ne pas participer à la course. Plus tard, mais trop tard, l'autorisation fut accordée. Cette affaire fait gros bruit.

— A Sion, un enfant de 6 ans qui gardait les vaches a été tué par une pierre.

— A Liestal, deux automobiles, tous phares allumés, se rencontrèrent sur la chaussée. L'une d'elles n'aperçut point deux jeunes gens qui se trouvaient justement sur le bord de la route et passa dessus à toute allure. L'un des malheureux fut tué sur le coup, tandis que son camarade perdit l'usage de la parole.

— M. Tobler chef du dépôt de Rorschach, étant entré en contact avec une ligne à haute tension, a été électrocuté. Il laisse une veuve et trois enfants.

— Une escarmouche a eu lieu l'autre soir, en territoire grec, entre la police grecque et des bandes comitadjis bulgares.

— Les assassins du général serbe ont été tués au cours de la poursuite dont ils furent l'objet. On a retrouvé leurs cadavres dans une grotte. Un troisième complice, arrêté, a déclaré qu'ils avaient agi sur l'ordre du comité promacédonien.

— L'initiative lancée pour demander au Conseil fédéral la préparation d'une législation complète régissant la circulation routière a abouti. Un premier dépôt de 52.000 signatures a été fait en deux formes à la chancellerie fédérale.

Les abonnés changeant d'adresse sont priés d'indiquer l'ancienne et la nouvelle adresse.

Editeur responsable: Alph. Glasson, Bulle.

Concours des Ménagères
Frs. 10'000 de prix en espèces

- 1^{er} prix Fr. 2,500.-
 - 2^{me} prix " 1,000.-
 - 3^{me} prix " 500.-
 - 10 quatrièmes prix de Fr. 100.- " 1,000.-
 - 25 cinquièmes prix de " 50.- " 1,250.-
 - 50 sixièmes prix de " 25.- " 1,250.-
 - 100 septièmes prix de " 10.- " 1,000.-
 - 300 huitièmes prix de " 5.- " 1,500.-
- Au total, 488 prix en espèces d'une valeur de Fr. 10,000.-

Pour prix de consolation

il sera en outre délivré à toutes les autres concurrentes une délicieuse

savonnette ARABY

(prix de vente: Fr. 1.-)

SUJET DU CONCOURS

Décidez aux 10 qualités du VIGOR, énumérées ci-dessous le rang qui vous paraîtra convenable, en désignant par le chiffre 1 — dans la colonne surmontée de X — celle qui, à votre avis, est la plus importante; par le chiffre 2, la qualité à laquelle vous attribuez le second rang, et ainsi de suite jusqu'à 10.

Nous reconnaitrons au VIGOR, pour première qualité, celle qui aura obtenu le plus grand nombre de «1.» pour seconde qualité, celle qu'auront désignée le plus de «2.» et ainsi de suite.

Elles viendront ainsi se ranger dans leur ordre exact. Des solutions qui se rapprocheront le plus de celui-ci obtiendront les prix 1 à 488. De deux solutions ex aequo, celle qui nous aura été envoyée la première aura le pas sur l'autre. Chaque concurrente recevra avec son prix en espèces ou son prix de consolation le résultat fourni par le dépouillement des réponses, ainsi que la liste des principales gagnantes. Cette liste, établie après un pointage minutieux de toutes les solutions enregistrées, sera définitive et ne pourra être contestée.

Est admise à concourir

toute personne qui, en nous retournant avec sa solution 2 grands ou 4 petits emballages VIGOR, nous prouve ainsi qu'elle emploie et, par conséquent, connaît le produit. Chaque participante n'est autorisée à envoyer qu'une seule réponse. Nous demandons, au lieu de l'emballage entier, le couvercle timbré «Institut Sunlight».

Il ne sera pas tenu compte des solutions non accompagnées de bons en nombre suffisant, ni de celles qui nous parviendront après le 15 novembre 1927. Remplissez donc sans tarder le coupon ci-après et faites-nous le tenir, ainsi que ces bons «Institut Sunlight», sous pli fermé affranchi avec un timbre de 20 cts. Les envois insuffisamment affranchis seront refusés.

Si l'adresse d'une des gagnantes était illisible, le montant de son prix serait versé par nous à une œuvre de bienfaisance. Les employés de notre Maison, ainsi que les membres de leurs familles, sont exclus du concours.

Le motif de notre concours

Les ménagères suisses sont aujourd'hui partagées en deux camps. Pour les unes, le linge doit être blanc à tout prix, même au risque de l'abimer irrémédiablement par un blanchissage chimique, effet des produits nocifs contenus dans certaines lessives. Les autres aiment tout autant le linge blanc et propre, mais ce qui leur importe encore davantage, c'est la garantie que tissus et couleurs soient ménagés. — Qui a raison? Le mot d'ordre sera-t-il:

Avoir du linge blanc, bien lavé, traité pour durer, désinfecté de façon sûre, et obtenir tout cela avec un minimum de peine, ou bien:

Avoir du linge blanchi à tout prix, en utilisant des lessives qui contiennent des oxydes, du verre soluble et autres substances chimiques, permettant de les qualifier de «lessives automatiques» et que, non content de les recommander pour le blanchissage du linge ordinaire, on conseille même depuis quelque temps pour la laine, la soie et le linge des bébés.

Notre concours des ménagères fournira plus d'un élément utile à la solution de cette brûlante question.

SAVONNERIE SUNLIGHT S. A. OLTEN.

A découper

A la Savonnerie Sunlight S. A. Olten.

D'accord avec les conditions de votre concours Vigor, je vous envoie ci-joint ma solution et 2 grands ou 4 petits bons Vigor, timbrés «Institut Sunlight».

Le VIGOR est d'usage simple	
• est profitable, par conséquent bon marché	
• nettoie le linge	
• n'abîme pas les mains	
• convient tant pour tremper et cuire le linge que pour le laver à la machine	
• blanchit le linge de façon naturelle	
• n'exige aucun autre ingrédient	
• ne contient pas de produit à blanchir nocif	
• ménage le linge	
• rend la lessive facile, sans qu'il soit besoin de frotter, de battre ni de brosser	30
Nom: _____	
Rue: _____	
Localité: _____	

Utilisez ce coupon-ci! L'annonce ne paraîtra qu'une fois. On peut se procurer d'autres coupons auprès de la Sunlight S. A. à Olten.

Vente de bois sur pied.

La Commune de BULLE offre à vendre, sur pied, 50 belles plantes sapin et épicéa, cubant 150 à 180 m³, situées au Creux-Forney.

Pour voir les bois, rendez-vous des amateurs, samedi 15 octobre à 9 heures le matin, à la Jorettaz.

Les soumissions sont reçues au Secrétariat communal jusqu'au lundi 24 octobre 1927, à 5 h. du soir. Ville de Bulle.

Mises de bois.

Mercredi 19 courant, à 14 h., dans la grande salle de l'auberge communale, la commune de Grandvillard exposera en vente, par voie de mises publiques, un certain nombre de numéros de bois abattu ou en déperissement, ainsi que quelques numéros de bois de charonnage.

Pour visiter les bois, le forestier sera à disposition le mardi 18. Granvillard, le 10 octobre 1927. Le Conseil communal.

Préparation de bois

La Commune de BULLE met en soumission la préparation de 160 à 170 mètres cubes (50 plantes) de bois dans ses forêts, le long des chemins du Creux-Forney.

Pour voir les bois, s'adresser au forestier.

Les soumissions sont reçues au Secrétariat communal jusqu'au lundi 17 octobre 1927, à 5 h. du soir. Ville de Bulle.

A VENDRE

2 fourneaux à sciure. A la même adresse on achèterait d'occasion

1 fourneau à charbon S'adresser au St-Michel, BULLE.

Vente juridique.

(2^{mes} enchères) L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, samedi 15 octobre, dès 2 h. du jour, au domicile de M. Baptiste MIVROZ, maréchal, à Bulle: 1 faucheuse et 1 machine à cintrer. La vente aura lieu à tout prix. Bulle, le 11 octobre 1927.

1^{er} Raisin de table tessinois

marchand. fraîche, à fr. 0.50 le kg.

1a CHATAIGNES

à fr. 0.28 par kg.

Marioni Tiziano, Claro (Tessin).

Préparation de bois

Les communes de Botterens-Villarbeney mettent en soumission la préparation de 220 m³ de bois, soit:

1^o à Botterens, 100 m³ foyard et sapin, divisés en 2 lots;

2^o à Villarbeney, 120 m³ aux Arses et au Devin, divisés en 2 lots.

Visite des bois: vendredi 14 octobre, de 9 à 12 h.

Les soumissions sont à déposer auprès de M. le Syndic jusqu'au lundi 17 octobre, à 18 h.

Botterens, le 2 octobre 1927. Par ordre: Le Secrétaire.

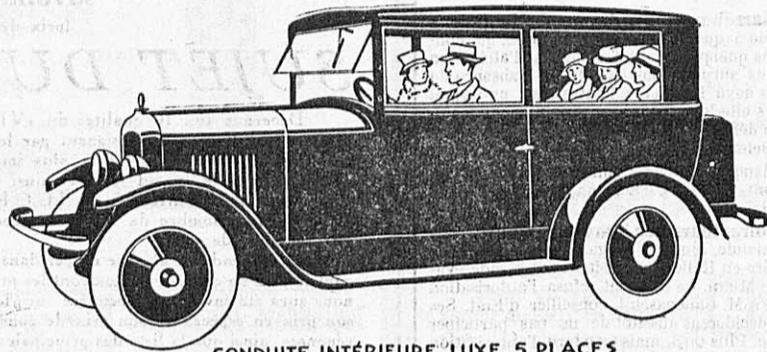
On demande une jeune fille

de 17 à 20 ans, pour tout faire au ménage. Gage selon entente. Occasion d'apprendre la cuisine. Ecrire à M^{me} Pilloud, Café des Quatre-Saisons, Rue des Grottes, Genève.

TRAVAUX D'IMPRESSION à l'IMPRIMERIE DU JOURNAL

La **9** hp.
Peugeot

la plus
 nerveuse
 DES 10 HP.
ESSAYEZ-LA



la plus
 confortable
 DES 10 HP.
ESSAYEZ-LA

CONDUITE INTÉRIEURE LUXE 5 PLACES

6.600 Fr.
 Supplément de 300 Fr. pour malle et pare-chocs

LA VOITURE RÉPONDANT AUX EXIGENCES ACTUELLES

PARCE QUE SON CHASSIS

est le type de la bonne fabrication française

Robuste et léger, construit en acier spécial, il supporte un moteur puissant, nerveux et souple. Le montage du vilebrequin sur roulements à billes supprime toute vibration et le graissage automatique de tous les organes assure la sécurité de leur fonctionnement avec le minimum d'usure

Grâce à ses quatre vitesses, cette voiture s'adapte aux services les plus divers : ville, grand tourisme, montagne, transport

Ses quatre freins puissants et progressifs, sa suspension par deux ressorts entiers avec amortisseurs à l'avant et deux ressorts Cantilever à l'arrière, permettent de réaliser des moyennes élevées avec une tenue de route impeccable

Sa direction par vis et demi-cerous, identique à celle des voitures de grand luxe, rend sa conduite agréable, sûre et sans réaction, quels que soient la vitesse de marche et l'état des routes

Enfin tous ses organes sont aisément accessibles, et leur entretien ne nécessite aucune compétence spéciale.

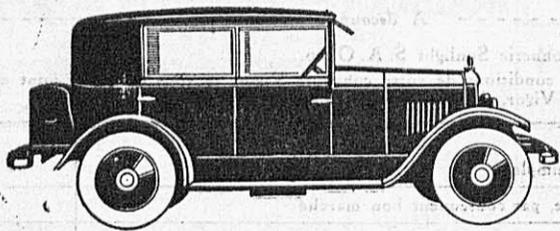
PARCE QUE NOS CARROSSERIES

assurent le maximum de confort avec le minimum de poids

Elles sont exécutées dans notre nouvelle Usine de SOCHAUX d'une superficie de 50 hectares, la seule au monde qui possède un outillage spécial pour la fabrication en grande série de carrosseries souples, plus coûteuses que les carrosseries métalliques, mais présentant sur elles les avantages suivants :

Suppression de toute surcharge inutile - Emplacement intérieur beaucoup plus spacieux - Adaptation parfaite au châssis dont elles épousent toutes les déformations sans se disloquer - Suppression de toute vibration métallique - Possibilité pour les passagers de converser normalement, et pour le conducteur de surveiller "à l'oreille" le travail des organes

Luxe et confort dans les moindres détails. Sièges avant réglables, bois et cuirs de premier choix, drap pure laine, malle, pare-chocs, compteur, montre, essuie-glace, rétroviseur, etc..



TORPÉDO TOURISME LUXE 4 PLACES
 transformable en Cond. int. légère

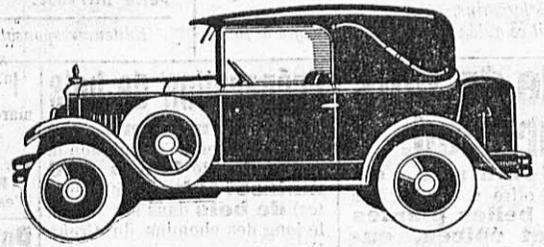
5.700 Fr.

Supplément de 300 Fr. pour malle et pare-chocs

**LA QUALITÉ
 DE NOS VOITURES
 EST LE FRUIT
 D'UNE LONGUE
 EXPÉRIENCE**

La vente des Automobiles PEUGEOT est
 actuellement assurée par

- MM. Blanc & Paiche, Pl. des Alpes, Rue Thalberg, 8 Genève
- MM. Guttman & Gacon La Chaux-d-Fonds
- Mme Vve Coulon & Fils Porrentruy
- M. E. Ryffel-Altmann Glaris
- M. Ernest Schmid, 27, Tschannerstrasse Berne
- MM. Krahenbühl & Stalder, 28, Hardstrasse Bâle
- M. Henri Simonot Soleure
- MM. Ferrari, Bernasconi & Cie, Grand Garage Lugano



CABRIOLET GRAND LUXE 5 PLACES

8.000 Fr.

2 Roues de secours Malle et pare-chocs